

Université Paris Diderot - Institut de Physique du Globe de Paris

### Compte rendu du conseil de gestion de l'UFR STEP

mercredi 28 septembre 2011

**Présents :** Jean-Pascal Cogné, Olivier de Viron, Pauline Delorme, Jean-Pierre Frangi, Pascal Godefroy, Marianne Greff, Pol Guennoc, Edouard Kaminski, Sonia Maraisse, Clément Narteau, Maxime Perrotin, Guillaume Pichon, Zarie Rouas, Marianne Trocmé.

**Excusés :** Anne-Line Auzende, Vincent Busigny Pierre Cartigny, Christian Chopin, Claude Jaupart, Laure Meynadier, Pascal Philippot, Catherine Truffert, Pascale Ultre-Guérard, Lydia Zerbib.

Absent: Jean-Pierre Milesi

#### APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation de l'ordre du jour.
- Validation du compte rendu du conseil du 28 mars 2011.
- Vote rectificatif des modalités de contrôle des connaissances en Licence suite à l'arrêté du 1<sup>er</sup> août
  2011.
- Validation des travaux du Conseil scientifique :
  - o Politique emploi :
    - définition du profil et du périmètre du comité de sélection d'un poste de Maître de conférences ouvert au concours au printemps 2012.
    - échange d'un poste Paris-Diderot UFR STEP / Pierre et Marie Curie (UPMC-P6)
  - o Classement des demandes de projets de recherche inter-composantes.
- Budget 2011 : bilan des dépenses réalisées et attribution des heures complémentaires pour responsabilités pédagogiques et scientifiques.
- Informations du directeur sur le projet d'Initiative d'Excellence (Idex) et discussion du positionnement de l'UFR STEP au sein de la future université unifiée « Sorbonne Paris Cité »
- Discussion sur les grandes orientations des offres de formation pour le prochain quinquennal 2014-18.
- Questions diverses.

L'ordre du jour du conseil de gestion du 28/09/11 est approuvé à l'unanimité des présents.



Université Paris Diderot - Institut de Physique du Globe de Paris

#### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GESTION du 28 mars 2010

Le compte rendu du conseil de gestion du 28/03/10 est approuvé à l'unanimité des présents.

# VOTE RECTIFICATIF DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES EN LICENCE suite à l'arrêté du 1er août 2011.

- Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011, les modalités de contrôle des connaissances sont modifiées en Licence STEP:
  - Disparition des notes plancher. Un semestre est dorénavant acquis si sa moyenne est supérieure ou égale à 10, qu'elles que soient les notes qui le composent.
  - Compensation annuelle entre 2 semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire quand la moyenne des notes obtenues à chacun des semestres est égale ou supérieure à 10.

Les nouvelles modalités de contrôle des connaissances en Licence sont approuvées à l'unanimité des présents.

## VALIDATION DES TRAVAUX DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

• Politique emploi

Le poste n°1508 de Maître de conférences est ouvert au concours 2012 par l'université Paris Diderot

- Le profil de poste retenu par le conseil scientifique de l'UFR STEP est le suivant : **Géophysique : imagerie et modélisation**. Les domaines d'expertise sont la mesure et la modélisation de la déformation de la croûte, l'imagerie haute résolution sismique du sous-sol ou de structure de la Terre profonde.
- > Suivant les recommandations du conseil scientifique, le périmètre retenu est de 4 membres internes et 6 membres externes, avec une parité entre personnels de rang A et de rang B.

Le profil et le périmètre du comité de sélection du poste de Maître de conférences ouvert au concours au printemps 2012 sont approuvés à l'unanimité des présents.

• Classement des demandes de projets de recherche inter-composantes.

A l'heure du PRES, du LABEX, des demandes EQUIPEX et du futur IDEX qui rassemblent, audelà du BQR Inter-composantes, nos différentes UFR et équipes de recherches, le conseil scientifique de l'UFR a décidé, cette année, de classer les demandes inter-composantes sans considérer l'UFR d'appartenance du demandeur principal.

Le conseil scientifique a considéré que les trois projets qui lui ont été soumis ont tous un caractère inter-disciplinaire, sont d'une grande qualité, et méritent d'être soutenus. Il souligne les interactions croissantes de notre UFR avec celle de l'UFR de Physique, les trois demandes impliquant au moins ces deux UFR.



Université Paris Diderot - Institut de Physique du Globe de Paris

- **1-** Projet *Développement d'un banc de test interférométrique pour un sismomètre à mesure optique* (25 Keuros) Porté par H. Halloin (APC, UFR de Physique).
- **2-** Projet Ecoulements géophysiques: turbulence d'ondes et effet géodynamo. (20 Keuros) Porté S. Fauve de l'UFR de Physique
- **3-** Projet Mesure et modélisation de flux de muons d'origine cosmique...des volcans et de mesure des neutrinos en sites souterrains (10,8 Keuros) Porté par D. Gibert de l'UFR STEP.

Le classement relatif aux demandes de projets de recherche inter-composantes proposé par le Conseil Scientifique est approuvé à l'unanimité des présents.

# BUDGET 2011 : bilan des dépenses réalisées et attribution des heures complémentaires pour responsabilités pédagogiques et scientifiques.

- Bilan des dépenses réalisées : 515k euros réalisés sur 551k euros installées. 14 K euros restent à réaliser en salaire. 22k euros sont disponibles pour des actions complémentaires à celles prévues dans le budget initial. L'achat et la location d'un radar pour le stage de géophysique en master sont en cours de négociation pour permettre la réalisation dans de bonnes conditions du stage d'imagerie de sub-surface et seront considérés en priorité. Cette dépense sera complétée par l'ouverture d'un appel d'offre pédagogique interne.
- Attribution des heures complémentaires pour responsabilités pédagogiques et scientifiques : L'université Paris Diderot s'engage à rétribuer les heures complémentaires générées par les activités et responsabilités des ex primes de responsabilités pédagogiques (ex PRP), telles qu'elles ont été définies dans le référentiel de l'établissement. La direction de l'UFR propose la répartition suivante : 104 heures distribuées au titre des activités pédagogiques sur 132 heures allouées par l'université ; 28 heures au titre des activités liées à la politique de l'établissement; 54 heures au titre des activités de recherche sur 124 heures allouées par l'université (les fonctions de président du CS de l'UFR STEP n'ont pu être reconnues car celui-ci est personnel CNRS).

La répartition des heures complémentaires pour responsabilités pédagogiques et scientifiques est approuvée par 13 voix sur 14 (une abstention).

# INFORMATIONS DU DIRECTEUR SUR LE PROJET D'INITIATIVE D'EXCELLENCE (Idex) et discussion du positionnement de l'UFR STEP au sein de la future université unifiée « Sorbonne Paris Cité »

Suite au CA de Paris Diderot du 13 septembre 2011 et de celui de l'IPGP du 21 septembre 2011 qui ont adopté les grandes lignes d'orientation du projet d'IdEx vers la constitution d'une future université unifiée, le directeur de l'UFR STEP propose au conseil de gestion de l'UFR STEP une motion qui soutient cette position par la création d'un département des Sciences de la Terre et de l'Univers issu du LabEx UnivEarthS regroupant trois UMR de Paris Diderot dans le domaine des Sciences de l'Univers (IPGP, APC et AIM). Voir Annexe 1

La motion présentée par le directeur de l'UFR est approuvée à l'unanimité des présents.



Université Paris Diderot - Institut de Physique du Globe de Paris

# DISCUSSION SUR LES GRANDES ORIENTATIONS DES OFFRES DE FORMATION POUR LE PROCHAIN QUINQUENNAL 2014-18.

En Licence l'offre de formation portée par l'UFR STEP s'enrichira d'une licence professionnelle dans le domaine de la gestion des déchets (le dossier est en cours d'évaluation et pourrait ouvrir avant 2014), et d'une licence bi-disciplinaire « ASTER » (Asie Sciences de la Terre) co-portée par l'UFR des Langues orientales. La licence STEP « classique » devrait s'enrichir d'un parcours à l'interface entre les sciences de la Terre et les sciences de l'Univers à l'occasion de la mise en œuvre du LabEx Univearths.

En Master, les spécialités du master STEP évolue : une nouvelle spécialité Géophysique sera créée, et incorporera un parcours en imagerie (ex spécialité géophysique de surface et de subsurface), un parcours géophysique de la Terre solide (ex spécialité géophysique) et un nouveau parcours « Exploration geophysics » co-porté par l'école des mines qui cohabilitera l'ensemble de la mention. La spécialité Géologie et Risques naturelles évolue en deux spécialités : Géologie d'une part, et Risques naturels d'autres part, toute deux Pro et Recherche.





Université Paris Diderot - Institut de Physique du Globe de Paris

#### ANNEXE 1

### Motion du Conseil de Gestion de l'UFR STEP du 28 septembre 2011

Suite au courrier du président de l'université, et aux présentations en CA de Paris Diderot et de l'IPGP des grandes lignes d'orientation du projet d'IdEx orienté vers la constitution d'une future université unifiée, le conseil de gestion de l'UFR STEP, après en avoir débattu, a adopté à l'unanimité la motion suivante :

L'Université Paris Diderot est, au travers de l'UFR des Sciences de la Terre, de l'Environnement et des Planètes, un partenaire de longue date de l'Institut de Physique du Globe de Paris. Les collaborations des deux établissements, en recherche comme en enseignement, se sont traduites lors du dernier quadriennal par la mise en place d'un fonctionnement administratif plus intégré : les forces de recherche en Sciences de la Terre des deux établissements sont rassemblées en une UMR unique, sous la tutelle de l'IPGP, de Paris Diderot et du CNRS, et leur offre d'enseignement LMD est entièrement mutualisée.

Dans ce contexte, le projet d'Université unifiée, qui prévoit notamment la création d'un département Terre-Univers issu du LabEx UnivEarthS regroupant trois UMR de Paris Diderot dans le domaine des Sciences de l'Univers (IPGP, APC et AIM), représente des opportunités majeures pour les sciences de la Terre à Paris Diderot et à l'Institut de Physique du Globe de Paris. Tout d'abord, en permettant la fusion formelle de l'UFR STEP et du département des enseignements de l'IPGP, il fournira une structure cohérente pour une gestion unique et efficace des personnels, évitant la multiplication des commissions et chaines de responsabilité parallèles dans les deux établissements. Ensuite, en élargissant le périmètre du LabEx UnivEarthS à l'ensemble des activités de recherche et d'enseignement de l'IPGP, il représente une occasion unique d'ouverture, de mutualisation et d'enrichissement des pratiques, à la frontière des disciplines des Sciences de l'Univers.

Le conseil de gestion de l'UFR STEP considère que les grands principes de l'initiative d'Excellence « Sorbonne Paris Cité » sont de nature à élargir l'assise et le rayonnement scientifique des sciences de la Terre au sein de nos établissements et au-delà. Il accueille favorablement les perspectives de création d'un département des Sciences de la Terre et de l'Univers, et fait part de sa volonté de s'engager pleinement dans les réflexions et les échanges qui mèneront à la mise en place de ce département dans la future université unifiée Sorbonne Paris Cité.

Edouard Kaminski Directeur de l'UFR STEP